



CLASSIQUES
GARNIER

MELI (Cinthia), « Cadrer le débat. Le face-à-face entre Bossuet et Claude, de la *Conférence* à sa publication (1678-1683) », *Revue Bossuet Littérature, culture, religion*, n° 9, 2018, p. 93-107

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08785-4.p.0093](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08785-4.p.0093)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MELI (Cinthia), « Cadrer le débat. Le face-à-face entre Bossuet et Claude, de la *Conférence* à sa publication (1678-1683) »

RÉSUMÉ – Consacré à l'étude du paratexte de la Conférence qui eut lieu en mars 1678 entre Bossuet et Jean Claude, l'article montre comment, à la faveur d'une publication en plusieurs étapes du texte de la Conférence, le débat entre les théologiens se poursuit, de part et d'autre, à travers des textes manuscrits et imprimés postérieurs à l'événement. L'analyse de ces textes met ainsi en évidence des enjeux de publication autres que ceux de la conférence elle-même

ABSTRACT – This article explores the paratext of the Conference which took place in March 1678 between Bossuet and Jean Claude. It shows how, thanks to the multistep publication of the Conference text, the debate between those two theologians goes on, on both sides, through manuscript and printed texts written after the event. The analysis of those texts reveals the emergence of new stakes, other than those of the Conference itself.

CADRER LE DÉBAT

Le face-à-face entre Bossuet et Claude, de la *Conférence* à sa publication (1678-1683)

La conférence qui eut lieu le 1^{er} mars 1678 entre Bossuet et le pasteur Jean Claude constitue l'une des dernières du genre au XVII^e siècle, quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes, et elle s'inscrit à ce titre dans l'histoire des controverses entre protestants et catholiques de la France moderne. Elle a été étudiée à la fin du XIX^e siècle par des théologiens ou des historiens souvent partisans, qui ont eu tendance soit à refaire le débat en y ajoutant leur propre avis¹, soit à donner un compte-rendu partiel voire partial de la rencontre, en passant sous silence les arguments d'un des adversaires². Au XX^e siècle, il est rare que la conférence soit examinée pour elle-même par les théologiens : elle apparaît dans des études générales consacrées à la dogmatique catholique ou protestante, rédigées dans un souci de rapprochement œcuménique qui incite leurs auteurs à négliger la dimension polémique de l'événement³. Elle a été enfin mentionnée dans des ouvrages qui inscrivent la controverse entre catholiques et protestants dans une histoire des pratiques intellectuelles et qui s'attachent dès lors moins aux objets en débat qu'à la démarche argumentative des débatteurs⁴. Reste que tous ces livres ne traitent souvent qu'en passant la conférence entre Bossuet et Claude :

1 Émile Gachon, *Une controverse théologique au XVII^e siècle (Bossuet et Claude). Étude historique et critique*, Paris, Fischbacher, 1887.

2 Alfred Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l'Histoire des variations et sur la controverse au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1891.

3 Gustave Thils, *Les Notes de l'Église dans l'apologétique catholique depuis la Réforme*, Gembloux, Duculot, 1937 et René Voeltzel, *Vraie et Fausse Église selon les théologiens protestants français du XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1955.

4 Voir Michel Reulos, « Controverses entre catholiques et réformés à l'occasion de conversions (Lesdiguières, Mademoiselle de Duras) », *La Controverse religieuse (XVI^e-XIX^e siècles)*, t. I, éd. Michel Péronnet, Montpellier, Université Paul-Valéry, [1979], p. 179-185 ; Émile Kappler, *Conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVI^e siècle*, thèse de doctorat de l'Université de Clermont II, 1980 (publiée en 2011, Paris, Champion,

leurs auteurs se contentent d'en rappeler l'objet, les circonstances et l'issue – un débat sur l'autorité de l'Église mené à l'intention de la nièce de Turenne, M^{lle} de Duras, qui décide d'abjurer – et de décrire en quelques paragraphes les positions respectives des adversaires en matière d'ecclésiologie, sans entrer dans le détail et le déroulement de la discussion⁵. Tout se passe comme si l'exposé dogmatique suffisait à rendre compte de la conférence, sans qu'il soit nécessaire de la soumettre à une analyse discursive : ses dimensions temporelles et formelles sont ainsi négligées, y compris par les historiens qui prétendent faire de la démarche argumentative des controversistes l'objet de leur recherche.

À la décharge de ces auteurs, il faut admettre que la conférence entre Bossuet et Claude ne se laisse pas aisément saisir et décrire : d'abord parce qu'elle porte sur un objet complexe, l'autorité de l'Église, ensuite parce qu'elle est rapportée non pas par une, mais par deux sources, de surcroît divergentes, à savoir les relations publiées par les débatteurs, et enfin parce que les ouvrages qui accueillent ces dernières sont longs (entre 500 et 650 pages in-8) et qu'ils sont d'une composition complexe. Ils regroupent en effet plusieurs textes : à la relation proprement dite, qui constitue le noyau de chaque ouvrage, s'ajoute une série de pièces liminaires qui en enrichissent et en compliquent à la fois la lecture. Aucun des deux auteurs ne s'est contenté de publier tel quel son récit ; chacun y a ajouté des textes qui précisent l'objet, les enjeux et les circonstances de la conférence, qui reprennent et prolongent le débat entamé à cette occasion, et qui en commentent la publication tardive. On soulignera en effet qu'il s'est écoulé près de quatre ans entre la conférence proprement dite, en 1678, et la parution de la première relation par Bossuet, en 1682⁶, celle de Claude étant publiée l'année suivante⁷.

avant-propos d'Olivier Christin) ; et Jacques Solé, *Le Débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1985.

- 5 Seul Émile Kappler résume dans ses grandes lignes la conférence, arguant qu'« [il] ne [peut], en raison de l'ampleur du sujet, entrer dans le détail de la discussion théologique qui oppose [Bossuet et Claude] ». Il omet en outre de préciser qu'il s'en tient pour le déroulement de la conférence au récit de Bossuet, sans expliquer les raisons qui le poussent à préférer sa version à celle de son contradicteur. Émile Kappler, *Conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, op. cit., p. 818-826, p. 822 pour la citation.
- 6 Jacques-Bénigne Bossuet, *Conférence avec M. Claude sur la matière de l'Église*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1682.
- 7 Jean Claude, *Réponse au livre de M. de Meaux*, La Haye, Arnout Leers, 1683.

Je me propose dans cet article de procéder à l'examen de ces pièces liminaires, pour montrer que le péri-texte permet, mieux que le texte, de cerner les enjeux de la publication de la conférence par Bossuet et par Claude, des enjeux qui diffèrent de ceux que la conférence elle-même a pu avoir⁸. Il s'agira de retracer les étapes de cette double publication : cette description permettra d'éclairer la logique de composition des deux ouvrages et surtout de montrer que le débat entamé lors de la conférence se déplace littéralement sur un autre terrain au cours de sa publication. Je déterminerai ainsi les enjeux que revêt pour les deux protagonistes la publication de la conférence, en m'appuyant sur les commentaires métadiscursifs qu'ils produisent dans les pièces liminaires de leurs ouvrages, ainsi que les enjeux de la conférence proprement dite, en me fondant cette fois sur les activités éditoriales de Bossuet à cette époque.

LA PUBLICATION DE LA CONFÉRENCE

De fait, si l'on s'en tient aux indications concordantes données par Bossuet et par Claude à ce sujet, la publication de la conférence se serait déroulée non pas en deux, mais en quatre étapes. Au lendemain de la conférence, les deux adversaires auraient rédigé indépendamment l'un de l'autre une relation de l'événement⁹. Bossuet, le premier, aurait fait circuler des copies manuscrites de son texte, qui se composait déjà des trois parties qu'on retrouve dans la version imprimée : la « Conférence » proprement dite est encadrée par une « Préparation à la conférence », dans laquelle le théologien relate l'instruction particulière qu'il aurait donnée à M^{lle} de Duras la veille de la rencontre, et par une « Suite de la conférence », dans laquelle il rapporte la conversation qu'il aurait eue le lendemain avec elle, ainsi que son abjuration, trois semaines plus tard. Dans un second temps, Claude aurait lui-même fait circuler des copies

8 Ma réflexion répond ainsi modestement à l'appel lancé par Olivier Christin, dans son avant-propos à la thèse d'Émile Kappler, à une étude des circonstances de publication des conférences répertoriées par le chercheur. Olivier Christin, « Avant-propos », dans Émile Kappler, *Conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. I-XVI.

9 Dans la version publiée en 1683, la relation de Claude est datée du 6 mars 1678.

manuscrites de sa propre relation, précédée d'une « Lettre de l'auteur à un de ses amis » dans laquelle il prenait position sur l'« Instruction particulière » que Bossuet avait mise en tête de son texte¹⁰. La troisième étape correspond à la publication imprimée de la *Conférence avec M. Claude* par Bossuet, en 1682 : le texte en trois parties est précédé cette fois d'un « Avertissement » et suivi de treize « Réflexions sur un écrit de M. Claude », qui portent pour les huit premières sur la relation de Claude et pour les cinq autres sur la « Lettre de l'auteur à un de ses amis ». La dernière étape de la publication coïncide enfin avec la publication par Claude de sa *Réponse à M. de Meaux*, en 1683, qui contient, outre la lettre et la relation déjà mentionnées, une préface et deux examens qui portent respectivement sur les réflexions I à VIII et IX à XIII de Bossuet.

Cette publication en étapes appelle deux commentaires. D'une part, on voit que c'est Bossuet qui en prend l'initiative, d'abord en faisant circuler sa relation sous forme manuscrite, puis en la faisant imprimer. Il s'en explique assez longuement dans l'« Avertissement » à son ouvrage, qui dénote un embarras visible et qui mérite à ce titre d'être examiné de plus près. D'autre part, on constate que le débat entamé au cours de la conférence se poursuit dans les textes manuscrits et imprimés : chaque publication constitue une nouvelle intervention, ce qui explique la composition complexe des deux ouvrages finalement imprimés, qui réunissent les réactions successives des deux protagonistes. Or il faut noter que ces interventions portent moins sur la conférence elle-même que sur ses prolégomènes. Certes, Bossuet consacre une partie de ses réflexions à la relation de Claude, auxquelles le ministre répond d'ailleurs point par point dans son second examen, mais la première intervention écrite du pasteur dans le débat, puis tous les autres textes de lui et de Bossuet, portent bien sur l'« Instruction particulière », et pas sur le récit de la conférence proprement dite. En d'autres termes, le débat paraît porter davantage, dans les publications manuscrites et imprimées de la conférence, sur le cadre donné par Bossuet à la conférence que sur la conférence elle-même : c'est ce qui m'incite à m'intéresser également à l'« Instruction particulière ».

10 La Bibliothèque de Genève possède un manuscrit (archives Tronchin n° 76) soigneusement mis au propre qui réunit la « relation de ce qui se passa dans la conversation qu'eurent ensemble Monsieur l'évêque de Condom [...] et Monsieur Claude » et la « Lettre de l'auteur à un de ses amis ». Ces deux textes constituent, dans un ordre inversé, la première partie de l'ouvrage publié en 1683.

L'« AVERTISSEMENT »
DE LA CONFÉRENCE AVEC M. CLAUDE

Bossuet place en ouverture à l'« Avertissement » de la *Conférence avec M. Claude* un récit de publication dont le début dénote visiblement son malaise :

Je n'avais pas dessein de mettre au jour cette Conférence non plus que les Instructions dont elle fut accompagnée. La Conférence et les Instructions avaient pour objet la conversion d'une personne particulière, et ayant eu leur effet, rien n'obligeait à faire davantage de bruit. Mais comme je n'affectais pas d'en publier le récit, je n'affectais pas non plus de le tenir caché¹¹.

La dernière phrase, qui coordonne deux propositions contradictoires (je ne souhaite pas publier mon texte / je ne souhaite pas le tenir caché) en les introduisant par un syntagme verbal qui feint le détachement (je n'affectais pas), trahit la mauvaise foi de Bossuet qui, bien qu'il participe sans doute activement à la diffusion de son texte, en attribue la responsabilité à autrui dans la suite de son récit. À l'en croire, des copies manuscrites de sa relation, qui déformaient son texte, se seraient répandues malgré lui et une édition clandestine, établie sur ces copies infidèles, l'aurait seule décidé à le faire imprimer : « je ne puis plus m'empêcher de le donner tel que je l'ai rédigé moi-même avec beaucoup de fidélité et de religion », conclut-il à la fin de son récit.

De fait, ce récit de publication, comme le reste de l'avertissement, est déterminé par le début de la relation de Claude. Le ministre protestant y indiquait en effet les circonstances dans lesquelles la conférence avait été organisée et les conditions qu'il avait mises à sa participation. À M^{lle} de Duras, qui avait souhaité qu'il disputât devant elle avec un docteur catholique sur la matière de l'Église, Claude avait affirmé « que cela ne se pratiquait pas, que les conférences pouvaient avoir de dangereuses suites, et qu'elle savait bien que l'état de ceux de la Religion en France, en particulier à Paris, les obligeait à garder beaucoup de

11 J.-B. Bossuet, « Avertissement », dans *Conférence avec M. Claude sur la matière de l'Église*, *op. cit.*, n. p.

mesures de prudence, et de précaution¹² ». Claude faisait allusion au durcissement de la politique royale envers les protestants, dans les années 1670, qui incitait les ministres comme lui à faire profil bas, et à éviter les disputes qui pouvaient les faire accuser de troubler l'ordre public, en violation de l'édit de Nantes. C'est ce qui explique sans doute que le pasteur, dans cette affaire, ne prend jamais l'initiative, qu'il s'agisse d'entamer les débats ou de les publier ; il ne fait jamais que réagir aux actions entreprises par Bossuet. Mais M^{lle} de Duras tenait visiblement à sa conférence : elle suggéra, toujours d'après Claude, de provoquer une rencontre fortuite entre Bossuet et lui chez la comtesse de Roye, sa sœur. Claude prit alors conseil auprès de ses amis, qui l'engagèrent à décliner l'offre :

Les raisons furent qu'on savait déjà que Mlle de Duras était toute disposée à changer de Religion, que selon toutes les apparences elle ne demandait une conférence que pour faire éclat, et pour s'en servir comme d'un prétexte, et que quelque succès qu'on eût, elle ne laisserait pas de changer, et de dire qu'on ne l'avait pas satisfaite ; que la gazette aussi ne manquerait pas d'en faire un article¹³.

Mais M^{lle} de Duras aurait insisté et, avec le soutien de M^{me} de Roye, obligé Claude à accepter de rencontrer Bossuet¹⁴ : en contrepartie, la comtesse lui aurait assuré « que M. de Condom lui avait dit, qu'il souhaitait que cette entrevue se fît par forme de rencontre, qu'elle ne fût point publiée dans le monde, et qu'on n'affectât point d'en parler de part, ni d'autre¹⁵ ». Ces conditions assuraient Claude qu'il ne serait pas accusé d'avoir troublé l'ordre public en participant à une dispute théologique et que Bossuet ne tournerait pas à son avantage la conversion déjà résolue de M^{lle} de Duras : le ministre évitait ainsi de faire le jeu du camp adverse en tombant dans ce qu'il dépeint comme un guet-apens¹⁶.

12 J. Claude, *Réponse au livre de M. de Meaux, op. cit.*, p. 254.

13 *Ibid.*, p. 255.

14 On notera que Claude était lié de longue date à la famille de M^{lle} de Duras, comme l'atteste sa notice biographique dans Eugène et Émile Haag, *La France protestante ou vie des protestants qui se sont fait un nom dans l'histoire*, t. III, Paris, J. Cherbulleuz, 1858, article « Jean Claude », p. 473-481.

15 J. Claude, *Réponse au livre de M. de Meaux, op. cit.*, p. 255.

16 Son récit rapporte la proposition de M^{lle} de Duras qu'il rencontre Bossuet « par hasard », « comme par hasard », lors d'une de ces « occasions imprévues » chez la comtesse de Roye. *Ibidem*.

Ces éléments déterminent dans une large mesure le propos de Bossuet dans son « Avertissement » : en rejetant sur autrui la responsabilité de la publication de son texte, il prévient l'accusation d'avoir trahi sa parole ; de même, en attribuant à la grâce de Dieu seule la conversion de M^{lle} de Duras, il évite de l'instrumentaliser grossièrement au service de sa cause. Davantage, il manifeste dans son texte un grand respect vis-à-vis de son adversaire, s'interdisant comme Claude de personnaliser le débat¹⁷, en conformité du reste avec le genre de la conférence, qui évite les invectives de la polémique. Le fait est perceptible notamment dans le traitement qu'il réserve aux différences qui distinguent leurs deux textes quant au déroulement de la discussion. Bossuet leur prête en effet un degré de vraisemblance identique. Certes, il suggère bien que le style « vif et pressant » de sa propre relation, plus conforme selon lui au genre de la dispute que le style « languissant et traînant » du texte de Claude, suffirait à en attester l'authenticité :

Mais je ne veux pas m'arrêter à ces réflexions. Tout le monde ne sait pas sentir dans les discours, non plus que dans les tableaux, ce qu'il y a d'original, et pour ainsi dire de première main. Je ne veux pas non plus employer ici le reproche odieux de mauvaise foi. On ne se souvient pas toujours exactement ni des choses qui ont été dites, ni de l'ordre où elles l'ont été : souvent on confond dans son esprit ce qu'on a pensé depuis, avec ce qu'on a dit en effet dans la dispute, et sans dessein de mentir, il se trouve qu'on altère la vérité. Ce que je dirai de M. Claude, il le pourra dire de moi¹⁸.

17 Ainsi Bossuet se voit-il complètement épargné dans le récit à charge de Claude qui, lorsque M^{me} de Roye lui apprend « qu'on travail[le] à le faire trouver comme par hasard avec M. de Condom », dit avoir répondu que « si j'avais à me rencontrer [...] avec quelqu'un, j'aimerais mieux que ce fût avec M. de Condom, qu'avec tout autre, parce que c'est un homme sage, honnête, et éclairé, pour qui j'ai beaucoup de considération et d'estime » (*ibidem*). On observera que Bossuet s'exprime encore dans les mêmes termes dans la lettre qu'il adresse à Claude, le 27 mai 1679, en escorte à sa nouvelle édition de *l'Exposition de la doctrine catholique en matière de controverse* : se référant à la conférence, il se félicite de la « franchise » de Claude « dans la conversation », et reconnaît en lui un « homme de si bon esprit et d'un procédé si honnête » qu'il saura défendre contre les médisances de son camp la lettre de la foi catholique. Il prend toutefois la précaution de garder sa lettre et son envoi secrets, engageant Claude à en faire de même, « pour éviter tous les sotts discours que produit le commerce petit ou grand que peuvent avoir des gens comme [eux] », dans *Correspondance*, *op. cit.*, t. II, p. 169-171.

18 J.-B. Bossuet, « Avertissement », dans *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, *op. cit.*, n. p.

Restreinte à l'origine à un cercle privé, la rencontre entre Bossuet et Claude ne s'est pas faite selon les règles des conférences publiques¹⁹ : les deux débatteurs assument ainsi, en rédigeant leurs textes, les rôles de président, de modérateur et de secrétaire. L'absence d'un tiers arbitre (un rôle que ne saurait assumer le public de la conférence, dont presque tous les membres sont réformés²⁰) renvoie dos à dos les récits respectifs des débatteurs, un fait que Bossuet concède en relativisant aussi bien le critère stylistique que le principe d'autopsie.

Mais s'il recule, c'est pour mieux sauter. Puisque le déroulement de la conférence est sujet à désaccord, il engage son lecteur à s'intéresser moins à cet événement ponctuel qu'au débat général qu'il actualise : « dans ces altercations, écrit-il, ce que le sage lecteur peut faire de mieux, c'est de s'attacher au fond des choses, et sans se soucier des faits personnels, considérer la doctrine que chacun avance²¹ ». À la conférence historique entre deux débatteurs, Bossuet préfère donc la confrontation théorique de deux doctrines. Or, selon lui, cette confrontation aboutira toujours au même résultat : alors que la doctrine catholique en matière ecclésiologique est parfaitement cohérente, la doctrine réformée ne l'est pas :

Lorsqu'un Catholique tant soit peu instruit entreprend un Protestant sur ce point, ce protestant quelque habile et quelque subtil qu'il soit, se trouvera infailliblement réduit non pas toujours à se taire, mais ce qui n'est pas moins fort que le silence, à ne dire quand il voudra parler que de visibles absurdités²².

Évidemment, le fait s'applique à Claude, aussi habile théologien soit-il ; Bossuet affirme non seulement que c'est ce qui lui est arrivé lors de la conférence, mais encore plus, que c'est ce qui lui arriverait nécessairement s'ils engageaient un second débat :

[...] partout où M. Claude dira qu'il n'a pas avoué ce que je lui fais avouer dans le récit de la conférence, je m'engage dans une seconde conférence à tirer encore de lui le même aveu ; et partout où il dira qu'il n'est point demeuré

19 Voir sur ce point É. Kappler, *Conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, op. cit., chapitre II : « Organisation et déroulement », p. 41-90.

20 Bossuet note en passant qu'« il y avait peu de monde dans la conférence, et tous étaient huguenots, excepté Madame la Maréchale de Lorge », *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, op. cit., p. 125.

21 J.-B. Bossuet, « Avertissement », *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, op. cit., n. p.

22 *Id.*

sans réponse, je le forcerai, sans autre argument que ceux qu'il a déjà ouïs, à des réponses si visiblement absurdes, que tout homme de bon sens avouera qu'il valait encore mieux se taire que de s'en être servi²³.

En d'autres termes, Bossuet ramène la conférence à un débat où les mêmes principes – en l'occurrence, ceux de l'ecclésiologie réformée – aboutiraient toujours aux mêmes conséquences. Il trouve du même coup dans le procédé de la déduction une preuve, sinon de l'authenticité, du moins de la supériorité de sa relation sur celle de Claude. Remarquons toutefois que Bossuet s'en tient, dans l'« Avertissement », à promettre les effets inéluctables de son raisonnement, sans le produire encore – c'est ce qu'il fait dans la « Conférence » – et surtout sans en poser encore les prémisses – c'est ce qu'il fait dans l'« Instruction particulière ».

L'« INSTRUCTION PARTICULIÈRE » À M^{lle} DE DURAS

Alors que l'« Instruction particulière » est censée en effet rapporter une conversation non préméditée que Bossuet aurait eue la veille de la conférence avec M^{lle} de Duras, le texte se mue rapidement en un exposé systématique, dans lequel le théologien, aidé par les questions et les remarques toujours opportunes de son interlocutrice, expose les doctrines catholique et réformée en matière d'ecclésiologie. Il s'appuie sur une explication biblique et dogmatique du Symbole des apôtres pour affirmer que l'Église catholique, apostolique et romaine, parce qu'elle est issue de l'Église primitive, détient une autorité absolue dans l'interprétation de l'Écriture sainte, à laquelle tout chrétien doit se soumettre. Il expose ensuite les positions réformées sur la matière de l'Église, en s'appuyant cette fois sur les confessions de foi et les décisions des synodes protestants, pour affirmer qu'elles entrent en contradiction avec un autre principe de l'Église réformée, celui du libre-arbitre. Pour Bossuet, les deux principes, poussés à leur extrême, aboutissent à des absurdités ou, pire, à des propositions scandaleuses :

23 *Id.*

Je [...] dis [à M^{lle} de Duras] qu'encore que ceux de sa religion agissent comme tenant l'autorité de l'Église infaillible et incontestable, il était vrai qu'ils niaient cette infaillibilité ; et j'ajoutai que c'était une maxime constante dans sa Religion, que tous les particuliers pour ignorants qu'ils fussent étaient obligés de croire qu'ils pouvaient mieux entendre l'Écriture sainte que tous les Conciles et que tout le reste de l'Église ensemble. Elle parut étonnée de cette proposition. Mais j'ajoutai qu'on croyait encore dans sa Religion quelque chose de bien plus étrange, qui était qu'il y a un point où un Chrétien est obligé de douter si l'Écriture est inspirée de Dieu ; si l'évangile est une vérité ou une fable ; si Jésus-Christ est un trompeur, ou le docteur de la vérité. Comme elle parut encore plus étonnée de cette proposition, je l'assurai que tant celle-là que l'autre que je venais de lui dire, étaient des suites nécessaires de la doctrine reçue dans leur Religion sur l'autorité de l'Église, et que je ne doutais pas que je ne pusse forcer M. Claude à les avouer²⁴.

De fait, Bossuet présente ici la stratégie argumentative qu'il entend appliquer au cours de la conférence, et qui consiste à faire admettre pour vrais par Claude deux principes – l'autorité des synodes, le libre-arbitre en matière d'exégèse et de foi – puis à les pousser à leur extrême pour en déduire des propositions absurde pour l'une et scandaleuse pour l'autre. Or Claude ne s'est pas laissé faire : d'après sa relation, il s'est employé durant la conférence à nuancer le principe d'autorité des synodes, en distinguant l'autorité relative que leur prête l'Église réformée de l'autorité absolue qu'elle donne à l'Écriture. Ce que la conférence a mis en évidence, c'est que Claude et Bossuet n'entendent pas la même chose par « autorité de l'Église ». On comprend mieux, dans ces conditions, que le débat se soit déplacé, au cours du processus de publication, de la conférence aux prémisses de la conférence.

Claude a ainsi parfaitement saisi l'importance de l'« Instruction particulière » au regard de la conférence, comme en témoigne le début de la « Lettre de l'auteur à un de ses amis » :

Si ce n'était ici qu'une de ces conversations, écrit-il, que l'occasion, ou le hasard fait naître, où l'on parle sans préparation, et sans dessein, et où l'esprit se donne toute sorte de liberté, j'avoue qu'il ne serait pas juste de l'examiner dans les règles. Mais puisque c'est un Discours que M. de Condom a fait, en vue d'obliger Mlle de Duras à changer de religion, et qui paraît fort étudié, un discours qu'il a joint au récit de notre Conférence, comme une partie considérable de ce qui se passa dans cette affaire, un Discours, enfin,

24 J.-B. Bossuet, « Instruction particulière », *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, *op. cit.*, p. 59-61.

qu'il a mis sur le papier dans la pensée qu'il pourrait être d'usage à d'autres personnes, et que pour cet effet il l'a en quelque manière rendu public, je ne saurais m'empêcher de le regarder comme un ouvrage prémédité, et d'y faire quelque réponse²⁵.

Il s'emploie ainsi dans son texte à reprendre et approfondir la réflexion qu'il n'avait fait qu'esquisser au cours de la discussion ; en prenant soin de redéfinir l'autorité que les réformés prêtent aux assemblées synodales, il montre qu'elle se distingue de l'autorité prêtée par les catholiques à l'Église apostolique et romaine, et qu'elle est subordonnée à l'autorité de l'Écriture. Il n'est pas question ici d'entrer dans le détail de son propos ; on retiendra pour l'essentiel que Claude développe dans cette lettre, puis dans l'examen des réflexions que Bossuet y consacre, une réflexion qui enrichit considérablement une dimension de la dogmatique que les théologiens réformés avaient jusque-là négligée, l'ecclésiologie. Du point de vue de Claude, c'est là l'enjeu essentiel de la publication de la conférence : en communiquant son débat avec Bossuet, le ministre enrichit la réflexion réformée en matière d'ecclésiologie et renforce l'identité de l'Église protestante. Son ouvrage, bien qu'il prenne la forme d'une *Réponse à M. de Meaux*, s'adresse ainsi au fond davantage à un lectorat réformé que catholique. L'hypothèse est étayée par le fait que le livre est publié en même temps à Charenton et à La Haye, et que la réflexion ecclésiologique entamée par Claude est poursuivie dans les années suivantes par d'autres théologiens, dans le cadre de débats internes à l'Église protestante²⁶.

Qu'en est-il du côté de Bossuet ? Quel public son ouvrage vise-t-il ? Si l'on s'en tient à la fin de l'« Avertissement », il semble au contraire de Claude s'adresser aussi bien à un lectorat catholique que protestant même si, du côté réformé, il ne vise sans doute pas le même public que le ministre de Charenton. Après y avoir remarqué en effet que la lecture de l'« Instruction particulière » exigeait une certaine attention, « pour [en] prendre toute la suite », il conseille à son lecteur, pour s'y préparer, de relire d'abord deux chapitres de son ouvrage précédent, l'*Exposition*

25 J. Claude, « Lettre de l'auteur à un de ses amis », *Réponse au livre de M. de Meaux*, op. cit., p. 2-3.

26 Voir sur ce point Élisabeth Labrousse, « Les controverses au sein du refuge hollandais », dans *La Controverse interne au protestantisme*, éd. M. Péronnet, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1983, p. 221-227.

de la doctrine de l'Église catholique en matière de controverse ; une lecture qui « facilitera l'intelligence de tout [son] ouvrage²⁷ ». La mention de l'*Exposition* est ici révélatrice du lectorat auquel s'adresse Bossuet : en publiant cet ouvrage, en 1671, il s'était efforcé de mettre les débats théologiques entre catholiques et protestants à la portée de l'honnête homme, en y exposant en termes simples et en peu de pages les principaux articles du dogme catholique, convaincu que les lecteurs réformés pourraient s'y reconnaître et abjurer²⁸ – l'ouvrage aurait d'ailleurs été composé à l'origine à l'intention de Turenne, l'oncle de M^{lle} de Duras, qui s'était effectivement converti. De fait, l'*Exposition* remporta un grand succès, car elle fournissait aux membres de l'aristocratie protestante française une porte de sortie, à un moment où leur position au sein de la monarchie française était devenue très difficile : elle constituait le prétexte tout trouvé à leur conversion. À cet égard, la *Conférence avec Claude* s'inscrit dans le prolongement de l'*Exposition*, en donnant aux aristocrates protestants comme M^{lle} de Duras des raisons supplémentaires d'abjurer. Mais l'ouvrage témoigne également d'un échec : celui du projet de réunion des Églises catholiques et protestantes, que visait peut-être, à certains égards, l'*Exposition*²⁹. La publication des ouvrages respectifs de Bossuet et de Claude montre que théologiens catholiques et protestants ne parviennent pas à s'entendre sur le plan dogmatique, et que l'écart entre les deux églises ne fait que se creuser.

C'est ce qui explique sans doute que Bossuet adresse également la *Conférence avec M. Claude* à un lectorat catholique : comme Claude, il cherche grâce à son ouvrage à resserrer les rangs, en produisant un récit haletant de la lutte qu'il mène pour sauver une âme³⁰, et à conforter

27 J.-B. Bossuet, « Avertissement », *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, op. cit. n. p.

28 Voir sur ce point Anne Régent-Susini, « La rhétorique d'exposition dans la controverse anti-protestante : irénisme ou violence ? L'exemple de Bossuet », *Concordia discors*, dir. Bolduc et H. Goldwin, Tübingen, Günter Narr, 2011, vol. II, p. 55-63.

29 La nuance est de rigueur, comme le suggère Jacques Solé, qui observe à ce sujet : « les profonds effets d'une très ancienne discorde étaient loin de disparaître. Ils le pouvaient d'autant moins que la politique de ralliement, symbolisée par exemple par Bossuet, correspondait à une menace générale d'étouffement des minoritaires. [...] ces entreprises, plus ou moins convergentes, sous prétexte de faire s'évanouir les disputes ou du moins de les épurer, servaient en réalité, par d'autres moyens, le projet de Révocation », dans *Le Débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, op. cit., p. 382.

30 Bossuet entremêle ainsi son texte de commentaires métadiscursifs qui rappellent à la fois les circonstances et les enjeux de l'événement. Voir J.-B. Bossuet, *Conférence avec M. Claude*

les membres de l'Église catholique dans leur identité, en les informant sur les articles de leur foi. Il espère même davantage de la diffusion de son livre :

Au reste, cette lecture ne sera pas inutile aux catholiques : ordinairement ils négligent trop les livres de controverse. Appuyés sur la foi de l'Église, ils ne sont pas assez soigneux de s'instruire dans les ouvrages où leur foi serait confirmée, et où ils trouveraient les moyens de ramener les errants³¹.

Bossuet voudrait que tout catholique fasse preuve de prosélytisme et qu'il soit capable, grâce à son ouvrage, de convertir à son tour les réformés qui fréquentent comme lui les cercles mondains. Le théologien fait référence en effet plus loin à la conversation, pratique par excellence des honnêtes gens, qui aurait constitué dans l'Église primitive un moyen de conversion courant :

Comme la conversation est un des moyens que le Saint Esprit nous propose pour attirer les infidèles et ramener les errants, chacun travaillait à rendre la sienne fructueuse et édifiante par [la] lecture [des traités de controverses]. La vérité s'insinuaient par un moyen si doux ; et la conversation attirait ceux qu'une dispute méditée n'aurait peut-être fait qu'aigrir³².

Ce faisant, Bossuet admet implicitement l'échec de sa conférence avec Claude : la dispute, loin de mettre d'accord les deux théologiens, n'a abouti en fin de compte qu'à marquer les fronts. On a là peut-être un indice des enjeux initiaux de la conférence de 1678 qui, à mon sens, se distinguent de ceux de sa publication par Bossuet. Il faut savoir que Bossuet, à la fin des années 1670, travaille activement à la diffusion de l'*Exposition* : des traductions italienne et française du texte paraissent à Rome en 1678 et une nouvelle édition française paraît à Paris l'année suivante, en 1679. En organisant avec le concours de M^{lle} de Duras une rencontre avec Claude, Bossuet a peut-être lui aussi voulu faire un coup d'éclat : convaincu de la puissance de son raisonnement, il a

sur *l'autorité de l'Église*, *op. cit.*, p. 125-126, 136, 140, 163-164, 171 172 179, 190 et 203-204. Ce style dramatique contraste évidemment avec la rhétorique d'exposition à l'œuvre dans *l'Exposition de la doctrine catholique en matière de controverse*, décrite par Anne-Régent Susini dans « La rhétorique d'exposition dans la controverse anti-protestante [...] », art. cité.

31 J.-B. Bossuet, « Avertissement », *Conférence avec M. Claude sur l'autorité de l'Église*, *op. cit.*, n. p.

32 *Id.*

cru peut-être pouvoir faire céder publiquement à son argumentation un ministre protestant. Mais Claude ne s'est pas laissé démonter : il a réussi à déjouer en partie les arguments de Bossuet, en formulant des objections qui, deux siècles plus tard, étaient encore citées par les frères Haag dans *La France protestante*³³, alors qu'elles étaient gardées sous silence par un historien catholique comme Rébelliau.

En conclusion, je me contenterai de formuler deux séries de remarques, les unes d'ordre méthodologique, les autres d'ordre théorique. D'une part, ce dossier montre l'intérêt qu'il peut y avoir à étudier une dispute théologique à partir de la communication dont elle fait l'objet. En examinant les étapes successives de la publication, j'ai montré que le débat se poursuivait après la conférence initiale par la rédaction et la publication de nouveaux textes, et qu'il portait sur la définition même des principes dogmatiques qui avaient servi de fondements à la conférence. Cette analyse du processus de publication complète ainsi l'analyse logique et rhétorique qu'on pourrait faire des textes eux-mêmes ; davantage, elle explique la réception dont la *Conférence* a pu faire l'objet par les historiens et les théologiens. D'autre part, sur un plan théorique, cette fois, ce cas montre que l'action visée ou réalisée par la publication d'un événement est différente de l'action que l'événement lui-même vise ou réalise. Si je m'en tiens au seul point de vue de Bossuet, on peut supposer qu'en organisant la conférence avec Claude, il espérait sans doute faire un coup d'éclat, en persuadant d'une part M^{lle} de Duras de se convertir – un effet dont il était assuré d'avance – et en faisant admettre de l'autre à son adversaire le caractère contradictoire de la dogmatique réformée, ce qui aurait favorisé le rapprochement entre les deux confessions. À cet égard, la conférence est un échec : au contraire de M^{lle} de Duras, Claude ne se laisse pas convaincre par Bossuet, et résiste habilement à son raisonnement. En décidant de publier la conférence, après quelques années, Bossuet renonce une fois pour toutes à trouver un terrain d'entente avec les théologiens réformés, comme il tentait de le faire depuis la publication de l'*Exposition* ; en revanche, il espère encore gagner une partie de l'aristocratie et de la bourgeoisie protestantes à sa cause, en leur donnant un nouveau prétexte d'abjurer. Il n'est pas certain toutefois que la *Conférence avec M. Claude* ait eu le même impact que

33 E. et É. Haag, *La France protestante*, *op. cit.*, p. 478-479.

l'Exposition : malgré les efforts stylistiques qu'il a consentis, qu'il met d'ailleurs lui-même en valeur dans l'« Avertissement », Bossuet n'a pas réussi à transformer la dispute théologique en conversation mondaine à portée de l'honnête homme³⁴.

Cinthia MELI
Université de Genève

34 Encore pourrait-on nuancer cette affirmation à partir de la réécriture de la conférence par La Beaumelle, quatre-vingt cinq ans plus tard. Voir sur ce point l'article de Claude Lauriol, « Une relation par La Beaumelle en 1767 de la conférence entre Bossuet et Claude », dans *La Controverse religieuse (XVI^e-XIX^e siècles)*, t. II, éd. Michel Péronnet, Montpellier, [1980], p. 173-180.